

Ce document est à conserver par vous



* ou de crédit d'impôt



PREPA C.S.P : L'incontournable des cours particuliers à domicile spécialisés dans les domaines SOCIAL, SANITAIRE et PARAMEDICAL



« L'assurance d'être préparé par un professionnel »

OFFRE valable uniquement jusqu'au 31 DECEMBRE 2017

Vous avez souhaité être accompagné dans votre projet (soutien scolaire, préparation aux concours ou pour vos études/mémoire/VAE) par un intervenant/formateur à votre domicile ou à proximité de chez vous. **Nos intervenants sont sélectionnés pour leurs compétences et leurs connaissances de votre concours ou de votre formation/mémoire/VAE.**

Les engagements de PREPA CSP :

- Des **cours personnalisés** à votre domicile ou à proximité de chez vous,
- **La garantie de s'adresser à un professionnel qualifié et compétent ou un enseignant diplômé,**
- **Des cours en fonction de vos besoins** : Vous êtes libre, aucun minimum d'heures à commander, pas de formule ou de forfait imposé, pas de paiement de cours à l'avance.
- Un **budget maîtrisé** : c'est vous qui réglez directement le professionnel à l'issue de chaque rencontre,
- Selon votre demande, un tarif horaire généralement compris entre 20€ et 36€ de l'heure déductible d'impôt soit 18€ l'heure de cours au maximum après déduction d'impôt,
- Des frais d'accompagnement de 89€ encaissés uniquement si vous êtes satisfait du professionnel ou de l'enseignant présenté,
- **PAS DE DEMARCHE ADMINISTRATIVE** à faire pour déclarer l'intervenant,
- **50% DE DEDUCTIONS FISCALES** sans aucune démarche administrative,
- **PREPA CSP ne perçoit pas d'argent sur les rémunérations des professionnels et des enseignants qu'elle sollicite.**
- L'accès à une permanence téléphonique et par mail du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ce document est à conserver par vous

PREPA CSP s'engage sur les compétences et les qualifications des professionnels qu'elle sollicite. C'est la garantie d'être bien accompagné dans votre projet.

Frais d'accompagnement : 89€ (*44,5€ après déduction fiscale¹*) – Le mandat est encaissé qu'à partir du moment où vous indiquez être satisfait du professionnel ou de l'enseignant qui vous accompagne.

Tarif de l'heure de cours : **36€ au maximum charges comprises. (Le coût d'une heure de cours après déduction fiscale sera donc de 18€ au maximum)**. Le tarif précis et définitif de l'heure vous sera communiqué lorsque nous vous présenterons l'intervenant/formateur. Cependant, par principe, nous préférons vous indiquer le tarif plafond.

Il est préférable de s'engager généralement sur un minimum d'heures pour faire un travail sérieux et cohérent. Cependant, vous pouvez prendre le nombre de cours que vous souhaitez ; vous n'avez aucun engagement sur un nombre de cours. **Vous réglez l'intervenant directement à l'issue de chaque rencontre de travail (en chèque, espèces ou cesu) ; vous maîtrisez ainsi votre budget.**

Un fonctionnement simple : Nous vous présentons l'intervenant par mail et par téléphone, puis celui-ci prend également contact avec vous par téléphone pour se présenter. Ce premier échange permet à l'intervenant de mieux cerner vos attentes et d'apprécier les objectifs à atteindre. En suivant, vous fixez ensemble le jour et l'heure du premier cours.

A l'issue du premier cours, nous reprendrons contact avec vous pour savoir si tout s'est déroulé selon vos attentes. Par la suite, l'intervenant organise les cours avec vous en fonction de vos besoins et de vos disponibilités. Il peut donner du travail à réaliser entre les cours. Nous restons également en contact avec vous.

Les cours à domicile sont un complément pour vous aider. En ce sens, un travail personnel et régulier reste indispensable.

Mail : prepas.csp@gmail.com

Téléphone : 07.82.63.13.99

Site internet : <http://www.prepa-csp.fr>

Adresse postale : PREPA CSP - Pintos François - 165, par d'Abay - 65710 Beaudéan - France.

¹ La déclaration de PREPA C.S.P profite aux bénéficiaires en leur offrant une déduction fiscale de 50 % sur les prestations dispensées par les intervenants à domicile, conformément à l'article L.129-1 du Code du Travail, dans les conditions de l'article 199 sexdecies du CGI et 70 I de la loi n°2006-1771 du 30 Décembre 2006. Pour bénéficier de cette déduction d'impôt, une attestation fiscale vous sera transmise à l'issue de la prestation que vous transmettez à votre centre d'imposition lors de votre déclaration annuelle sur les revenus.

Ce document est à conserver par vous

Pourquoi payer des frais d'accompagnement de 89€ ?

LES FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT correspondent à :

- **la recherche et à la sélection du formateur/intervenant** : Nous recherchons et sélectionnons des professionnels et des formateurs en lien direct avec votre projet pour répondre au plus près de vos besoins.
- **la garantie de s'adresser à un professionnel qualifié qui maîtrise votre projet** : PREPA CSP s'engage sur les compétences et les qualifications des professionnels qu'elle sollicite. C'est la garantie d'être bien accompagné dans votre projet.
- **la garantie d'un tarif n'excédant pas 36 € de l'heure charges comprises déductible d'impôt** : Compte tenu de sa déclaration de service à la personne, PREPA CSP vous permet de bénéficier des avantages fiscaux. En ce sens, le coût d'une heure de cours après déduction fiscale sera donc de 18 € au maximum.
- **la charge des démarches administratives et fiscales pour vous et le formateur** : afin de vous décharger des tâches administratives liées à l'embauche d'un formateur à domicile et bénéficier d'avantages fiscaux (crédit ou réduction d'impôt), **PREPA CSP se charge des démarches administratives.**
- Une attestation fiscale sera rédigée à l'issue de la prestation résumant l'ensemble des sommes que vous avez versées pour vous permettre de bénéficier de déduction ou de crédit d'impôt.

Les frais d'accompagnement de 89€ sont encaissés UNIQUEMENT lorsque vous indiquerez être satisfait du formateur/intervenant présenté. De plus, la moitié des frais d'accompagnement soit 44,5€ est également déductible des impôts. Par ailleurs, vous avez **la possibilité de régler cette somme en deux fois sans frais** en indiquant au dos des 2 chèques d'un montant de 44,5€ les dates d'encaissements souhaitées (dans un délai de 3 mois).

L'ensemble des services de PREPA CSP est à votre disposition pour une durée de un an. **Pour information, PREPA CSP ne perçoit pas d'argent sur les rémunérations des professionnels et des enseignants qu'elle sollicite.**

Pourquoi communiquer mon RIB ?

L'envoi de votre RIB n'est pas obligatoire.

Le RIB est utilisé pour le prélèvement des charges sociales et patronales **si l'intervenant n'est pas enregistré comme indépendant.** Par exemple, vous réglez le salaire "net" directement au professionnel ou au formateur par exemple 20€ de l'heure puis un prélèvement correspondant aux charges sociales et patronales (URSSAF) est opéré sur votre compte. (Environ 16 € pour un salaire net de 20€).

Si vous ne souhaitez pas communiquer votre RIB, il vous appartient simplement de nous l'indiquer - sur la fiche de renseignement ci-jointe - et de déclarer vous-même l'activité du professionnel ou du formateur auprès de l'URSSAF pour être en conformité avec la législation du travail.

Si l'intervenant est enregistré comme indépendant, vous le réglez directement et vous n'avez pas de déclaration à faire auprès de l'URSSAF. De fait, votre RIB ne sera donc pas utilisé.

Lorsque nous vous présentons l'intervenant, nous vous indiquons son statut (indépendant ou salarié) et sa rémunération qui n'excédera pas dans tous les cas 36 € de l'heure charges comprises.

Ce document est à renvoyer par courrier. Merci.

Pour finaliser votre accompagnement, vous devez renvoyer l'ensemble des documents ci-dessous par courrier à :

« PREPA CSP – PINTOS François – 165, Par d'Abay – 65710 Beaudéan »

1. **Ce document** (p.3) avec votre signature et la mention « *bon pour accord* ».
2. La **fiche de renseignement** (p.4) complétée et accompagnée de votre règlement par chèque² de 89 € à l'attention de « *PREPA CSP* »,
3. **Un R.I.B³** ou *je ne communique pas de Rib et je me charge si besoin de déclarer l'activité de l'intervenant.*

Dans tous les cas, à la réception des documents, nous vous en informons par le fil de nos échanges par mail et/ou par téléphone. PREPA CSP reste disponible si besoin par mail et par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Je confirme avoir pris connaissance des informations et des conditions générales de service.

Fait le.....à.....

Mention « *Bon pour accord* » et signature

² Les frais d'accompagnement correspondent à : 1. La recherche et à la sélection du formateur ; 2. La garantie de s'adresser à un professionnel qualifié qui maîtrise votre projet, 3. **La garantie d'un coût horaire n'excédant pas 36 € de l'heure charges comprises**, 4. A la charge des démarches administratives et fiscales pour vous et le formateur. La moitié de cette somme est également déductible des impôts. Une attestation fiscale sera rédigée à l'issue de la prestation.

³ Le RIB est utilisé pour le prélèvement des charges sociales et patronales **si l'intervenant n'est pas enregistré comme indépendant**. Vous réglez le salaire "net" directement à l'intervenant (par-exemple 20 € de l'heure) puis un prélèvement correspondant aux charges sociales et patronales est opéré sur votre compte. (Environ 16 € pour un salaire net de 20 €). **Si vous ne souhaitez pas communiquer votre RIB**, il vous appartient de déclarer l'activité de l'intervenant auprès de l'URSSAF pour être en conformité avec la législation du travail. **Si l'intervenant est enregistré comme indépendant**, vous le réglez directement et vous n'avez pas de prélèvement de charges sociales et patronales par la suite. Lorsque nous vous présentons l'intervenant, nous vous indiquons son statut et sa rémunération qui n'excédera pas 36 € de l'heure charges comprises.

Ce document est à renvoyer par courrier. Merci.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS⁴ :

Nom.....Prénom.....

Date et lieu de naissance :.....

Adresse précise :.....

Ville et Code postal :.....

Pour l'intervenant à votre domicile : Vos éventuelles indications pour permettre à l'intervenant de vous trouver plus facilement si besoin ou pour accéder à votre domicile avec les transports en commun :

.....
.....

Tél. Fixe :.....Port.....

Adresse Mail.....

Intitulé de votre demande (concours, module, U.E, écrit, mémoire, tfe, vae..) :

.....

Vos projet/études en cours :

.....

Vos différentes échéances par rapport à vos écrits et/ou vos concours :

.....
.....

Les difficultés que vous avez identifiées :

.....
.....

Comment avez-vous connu PREPA CSP ? :

.....

⁴ Ce document est confidentiel et ne sera communiqué qu'à votre intervenant. Ces informations ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales.